



QU'EST-CE QUE LE TEMPS DE TRAVAIL ? RÉPONSES EN 10 POINTS

L'INPH, votre intersyndicat, vous propose des éléments de réponses en 10 points sur ce dossier majeur de l'organisation des soins.

L'évaluation aura lieu en septembre prochain, et nous sommes à votre écoute pour relever vos propositions, vos constats - de réussite ou de difficulté - dans l'application de cet arrêté. Nous avons besoin de votre retour, dans une pratique interactive constructive pour le débat.

C'est notre conception du syndicalisme.

[Lire la suite](#)

L'instruction du 31 mars publiée le 18 avril vient compléter le dispositif réglementaire concernant le temps de travail des médecins hospitaliers. Afin de respecter enfin la réglementation européenne datant de 2003, l'arrêté du 8 novembre 2013 a modifié l'arrêté du 30 avril 2003 qui régit notre temps de travail.

- [1. Qu'est-ce que le temps de travail ?](#)
- [2. Comment est géré ce temps additionnel ?](#)
- [3. Quel est le changement apporté par ces mesures sur l'astreinte ?](#)
- [4. Comment sont rémunérés les déplacements en astreinte ?](#)
- [5. Qu'est-ce que le repos quotidien ?](#)
- [6. Quelles sont les conséquences sur les obligations de service?](#)
- [7. Qu'en est-il si les astreintes sont forfaitisées ?](#)
- [8. Quels sont les praticiens concernés par ces mesures ?](#)
- [9. Comment faire dans mon établissement ?](#)
- [10. Et au niveau national ?](#)

[Lire la suite](#)

*PS : Vous avez encore des questions ? Contactez-nous, nous sommes là pour vous.
Vous avez mal à la tête ? Prenez un Paracétamol !!*

Jean-Michel Badet
Vice-Président de l'INPH

Intersyndicat National
des Praticiens Hospitaliers
30 Bld Pasteur - 75015 Paris

www.inph.org
Contact : Rachel BOCHER